



Lille, mardi 13 juillet 2021

AVIS A LA BATELLERIE N° FR/2021/03967

Pris en application :

art. R 4241-38 du CT (manifestations nautiques)
Code des transports
Arrêté préfectoral n°36/2021

Manifestation nautique et activités nautiques**Activités nautiques "Douainiarof"****Arrêt de navigation (tous les usagers - dans les deux sens)**

**- à partir du 21/08/2021 à 14:00 au 22/08/2021 à 19:00 - avec pour
périodicité : Journalier**

o **Scarpe, antenne Gayant**

entre les pk 0,000 et pk 0,796 - Toute la largeur de la voie

Commentaire :

l'association Urban boat organise dans le cadre d'une manifestation nautique dénommée «Douainiarof» les 21 et 22 août 2021 de 14h00 à 19h00 au PK 0.070 en rive droite sur 100 m vers l'aval sur le canal de la jonction dans le département du Nord sur la commune de Dorignies (Douai) sous réserve du respect des mesures sanitaires et des consignes de distanciation sociale applicables liées à la crise de la COVID 19.

il y aura une interruption de la navigation sur la voie d'eau citée ci-dessus les 21 et 22 août 2021 de 14h00 à 19h00- En dehors de ces plages horaires et pendant la durée de la manifestation, une vigilance particulière est demandée. Les organisateurs et les participants devront respecter la réglementation en matière de navigation fluviale. Les zones de stationnement ou d'attente se feront en gare d'eau de Dorignies au PK 30.000 en rive gauche.

Une vigilance particulière devra être observée par les usagers de la voie d'eau qui devront se conformer aux instructions données par les agents de la navigation.

Des pièces jointes sont attachées à cet avis. Vous pouvez les consulter sur notre site internet (www.vnf.fr)

Service(s) à contacter :

UTI Deûle-Scarpe, 16, route de Tournai, 59119 WAZIERS
Tél : 03 27 95 82 50 - Fax : 03 27 95 82 51

Date limite d'affichage :

23/08/2021

Adjoint(e)

Signé

Valentin COLLOT